

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps, tenue à l'école des Trois-Temps, le 4 décembre 2012 à 19h15.

	<u>Présences :</u>	<u>Absences motivées</u>
	Membres parents Mesdames Anick Bélair Julie Desaulniers Mireille Louis-Seize	Mélanie Proulx
	Messieurs Roger Cousineau	Michel Pichet
	Membres enseignants Mesdames Isabelle Brodeur Nancy Jolicoeur Manon Larose Sophie Richer	
	Madame Geneviève Ouellet, tech. s.d.g. Monsieur Jacques Rivard, directeur par intérim	
	1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	
	Constat du quorum et ouverture de l'assemblée.	
	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
Rés # CE12-13-010	Ajout 12.1 Discussion de directives d'école et du service de garde Madame Nancy Jolicoeur propose l'adoption de l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.	
	3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2012	
	3.1 Suivi au procès-verbal 3.2 Signature du registre Madame Geneviève Ouellet propose l'adoption du procès-verbal. Accepté à l'unanimité.	
Rés # CE12-13-011	4. Informations de la direction	
	4.1 Madame Milena Joa poursuit son congé jusqu'au décembre.	
	4.2 Madame Geneviève Ouellet termine son mandat le 21 décembre à l'école.	
	4.3 Révision budgétaire : une ponction de 24 \$ par élèves est à prévoir, à suivre au prochain conseil d'établissement.	
	4.4 Deux élèves se sont rajoutés en première année, une enseignante a été engagée afin que deux enseignantes puissent enseigner en «team teaching» pour cette année. Il y aura un manque à gagner pour ajout de soutien par une éducatrice en support aux enseignants en éducation physique, anglais et musique.	
	5. Période de questions du public	
	Aucune	

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps, tenue à l'école des Trois-Temps, le 4 décembre 2012 à 19h15.

Rés # CE12-13-012	6. Activité de financement Un projet présenté pour Oxfam Québec et Monique-Fitz-Back où on demande de ramasser les sous noirs. Cette campagne se déroulerait du 8 novembre au 25 avril. 50% des fonds collectés par l'école resteront à l'école pour financer ses projets. Monsieur Roger Cousineau s'occupe d'inscrire l'école. Une fois inscrit, chaque classe aura un contenant pour recueillir les sous. 7. Participation financière des parents (facturation) Lorsque les parents recevront la facturation, il sera demandé une participation financière volontaire suggérée (et non une contribution volontaire) de 10,00 \$ pour faire vivre aux enfants des activités école. Madame Anik Bélair propose qu'il soit demandé une participation financière dans la prochaine facturation aux parents. Accepté à l'unanimité. 8. Plan de lutte pour contrer la violence Un plan de lutte pour contrer l'intimidation sera complété et pourra être mis en application dès janvier si tout va bien. Il sera présenté au conseil d'établissement en février. 9. Représentant de la communauté (Lip 42) Monsieur Pichet est absent. 10. Parole à la technicienne du service de garde - Sortie au « Récréofun » que les enfants ont grandement apprécié. - Madame Geneviève Ouellet demande qu'un montant supplémentaire d'environ 8,00\$ soit demandé pour que les enfants puissent fabriquer un toutou lors d'une journée pédagogique. Madame Sophie Richer propose qu'un montant supplémentaire soit demandé. Accepté à l'unanimité. 11. La vie à l'école - La commission scolaire a émis un communiqué mentionnant que l'école des Trois-Temps a été l'école la plus originale dans son projet <u>École en forme et en santé</u>. Bravo à madame Isabelle Brodeur de croire autant au positif de l'activité physique chez nos jeunes! - Logiciel Word Q sera sur tous les postes de l'école. - Prof Dino est venu pour le 2e cycle et le 3e cycle. - Un don de 25 gros ballons stabilisateurs a été fait par madame Nathalie Degagné pour la classe de première année. Merci beaucoup madame Degagné.
----------------------	--

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école des
Trois-Temps, tenue à l'école des Trois-Temps, le 4 décembre 2012 à 19h15.**

Rés # CE12-13-014	12. Varia 12.1 Discussion de directives d'école et du service de garde Monsieur Roger Cousineau demande quelques éclaircissements : - Une règle à la Commission scolaire spécifie que l'école refuse automatiquement à donner un médicament non prescrit. - Pour protéger le personnel et respecter les règles sur l'encadrement, l'enfant ne peut retourner en classe un fois l'école terminée et la porte de la classe barrée. 12.2 Social pour souligner l'arrivée des fêtes. 13. Levée l'assemblée Madame Isabelle Brodeur propose la levée de l'assemblée à 21h00. Acceptée à l'unanimité.
------------------------------	---

Mireille Louis-Seize, présidente

Jacques Rivard, directeur par intérim